



## PUNAISES DE LIT

### PROTOCOLE AVANT ET APRES TRAITEMENT

Il va falloir bien respecter le protocole ci-dessous, car la préparation fait partie du traitement pour venir à bout de l'infestation des punaises de lit et il en sera de votre responsabilité.

#### AVANT LE TRAITEMENT

- Le sol devra être propre et bien aspiré, ( le sac de l'aspirateur devra être jeté dans un sac poubelle et fermé hermétiquement).
- Il faudra rendre la pièce accessible, ne laisser rien au sol pour pouvoir appliquer correctement le produit.
- Laisser un passage entre les murs et les meubles qui devront être vide. Laver tout les plancher, bureau, tiroir... Et si nécessaire, lors de grosse infestation, démonter les plaintes en bois.
- Laver la literie et tous les vêtements dans l'eau la plus chaude possible, minimum 60°, ou faites les sécher dans un sèche linge, partiellement rempli, à chaleur élevée pendant 30 minutes. Remettez toute la literie et les vêtements dans de nouveaux sacs plastiques fermés hermétiquement, avant de les déplacer dans une autre pièce.
- Les vêtements et autres objets qui ne peuvent être lavés peuvent être déposer en congélation, pour un délai de 72 heures et à une température minimum de -20°.
- Tout les tapis, fait à la main, meubles rembourer et tissus délicat nécessitent un nettoyage à la vapeurs.
- Ne pas oublier les rideaux à retirer, lavage 60°, et les mettre dans un sacs hermétiquement fermé.
- Aspirer votre literie, ( dans les fissures du matelas, sur le cadre et la tête de lit, le sommier, les pieds de lit, les plinthes, toutes les boiseries et les objets qui se trouvent à proximité du lit). Répéter le même protocole dans toutes les pièces, éviter d'utiliser un aspirateur sans sac. Passer l'aspirateur tous les jours après chaque traitement et enlever le sac après chaque utilisation.
- Mettre un avertissement sur les affaires contaminées, qui seront déposées sur la voie publique, dans l'attente d'un ramassage par la voirie, afin d'éviter la réinfestation dans d'autres logements.

#### APRES TRAITEMENT

- Nous recommandons de quitter votre appartement et d'attendre au minimum 4 heures avant d'y retourner.

- Les enfants, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'allergies, ou atteinte d'une maladie cardiaque, rénale ou respiratoire et animaux ne devraient pas réintégrer le logement avant un délai de 24 heures.
- Même si les pesticides recommandés sont relativement peu toxique, le respect d'un tel délai minimise les risques d'exposition et ce, pour les personnes les plus sensibles.
- Une fois ce délai atteint, il est nécessaire d'assurer une bonne ventilation du logement, en ouvrant les fenêtres pendant une heure au minimum.
- Une semaine (7 jours) après le dernier traitement, vous pourrez remettre la lingerie, les vêtements et autres objets dans les meubles, bureaux, commodes...
- Pas de nettoyage des surfaces traitées pendant la durée des traitements.
- Le passage du chien, peut être fait également 15 jours après le dernier traitement.

Nous vous recommandons de ne pas laisser d'argent ou d'objet de valeur dans votre logement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de disparition de tout vêtement de luxe, objet de valeur, ou autres et qui n'aurait pas été dûment annoncé et identifié lors de notre prise en charge.

Si vous êtes absent au rendez-vous fixé ou si l'appartement n'est pas bien préparé, le logement ne sera pas traité et un déplacement de 175€ TTC vous sera facturé.

Bien évidemment, nos spécialistes se tiennent à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Par ma signature, je soussigné, locataire, sous-locataire, propriétaire, confirme avoir reçu pris connaissance et compris les instructions et mises en garde susmentionnées et avoir pris toutes les mesures nécessaires au bon déroulement des traitements de désinsectisation.

Nom et Prénom :

Adresse :

Date et lieu de l'intervention :

Signature :

**Sans votre signature sur ce document, il ne nous sera pas possible d'intervenir dans votre logement.**

**SAS PAC DETECT 3D**  
4 Chemin de la Butte  
76220 Menerval  
07 66 02 8972/ 09 54 51 71 01  
0769 12 85 95  
[pacdetect3d@gmail.com](mailto:pacdetect3d@gmail.com)  
SIREN : 878 199 538  
certibiocide : 014461 / 021575